

ANNEXE 3 : Liste des types d'habitats naturels et des espèces pour lesquels le site est désigné et données y afférentes; synthèse des critères scientifiques ayant conduit à la sélection du site Natura 2000 BE33013 – “Bois de la Neuville et de la Vecquée”

La présente annexe indique, compte tenu des données actuellement disponibles :

- la liste des types d'habitats naturels et la liste des espèces pour lesquels le site est désigné ainsi que les données concernant respectivement leurs surfaces, leur niveau de population et l'estimation de leur état de conservation; les types d'habitats naturels et les espèces prioritaires sont indiqués par un astérisque (\*);

- une synthèse des résultats de l'évaluation de l'importance du site pour assurer la conservation des types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII et des espèces d'intérêt communautaire de l'annexe IX et des espèces d'oiseaux de l'annexe XI de la loi du 12 juillet 1973 que le site abrite.

Ces résultats justifient la sélection du site comme site Natura 2000. Les données complètes, détaillant les résultats de l'application des critères de sélection, sont disponibles auprès des services centraux du Département de la Nature et des Forêts, avenue Prince de Liège 15, à 5100 Jambes et sur le site Internet <http://natura2000.wallonie.be>.

Les données relatives aux types d'habitats naturels (liste, surface et état de conservation) et aux espèces (liste, population et état de conservation) pour lesquels le site est désigné sont issues des formulaires standards de données établis entre 2002 et 2005. Ces données estimées à l'échelle du site au moment de sa sélection contiennent des approximations. Elles ont été pour partie actualisées, en particulier pour les surfaces, sur base des meilleures connaissances disponibles et il conviendra de poursuivre l'actualisation de ces données sur base d'une cartographie détaillée des habitats.

Le site BE33013 a été sélectionné pour les raisons suivantes : le site des bois de la Neuville et de la Vecquée est un site quasi exclusivement forestier. Il est constitué d'un grand massif de plateau et de galeries reprenant les vallons de plusieurs cours d'eau. Les milieux forestiers occupant le plateau sont essentiellement des milieux acidophiles. La variabilité d'humidité des sols entraîne la coexistence des forêts du mésoclimax de la hêtraie à luzule avec divers types de chênaies humides. Le réseau hydrographique, les zones de source et fonds de vallée associés permettent quant à eux l'apparition d'autres types d'habitats forestiers : des chênaies-frênaies climaciques, des forêts alluviales et marécageuses ainsi que de petites zones remarquables de boulaies et aulnaies à sphaignes. Le site présente également des habitats non forestiers, dont des prairies de fauche peu fertilisées et une série d'étangs dans les fonds de vallée. En termes d'espèces, les massifs boisés sont l'habitat de 3 espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire : le pic mar, le pic noir et la bondrée apivore. Les milieux aquatiques constituent quant à eux l'habitat du martin-pêcheur et du chabot. Enfin, le site sert également d'habitat de chasse à des chauves-souris d'intérêt communautaire.

A. Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII de la loi pour lesquels le site est désigné

Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire	Surface	EC	UG HIC *
9110	121,81 ha	B	
9160 9190	43,63 ha	-	
9160	35,76 ha	B	
9130	11,76 ha	-	
9110 9160 9190	4,57 ha	-	
9160 91E0 *	4,21 ha	-	UG 7
91E0 *	3,90 ha	B	UG 7
9190	3,18 ha	-	
9110 9160	2,90 ha	-	
3260	2,84 ha	-	
9110 9130	1,99 ha	-	
9130 9160	1,33 ha	-	
6510	0,72 ha	B	
3150	0,51 ha	-	
9190 91D0 *	0,32 ha	-	UG 6
6430	0,17 ha	C	
9130 9160 91E0 *	0,13 ha	-	UG 7
91D0 *	0,06 ha	-	UG 6

Légende : EC : estimation de l'état de conservation au moment de la sélection du site; A : conservation excellente; B : conservation bonne; C : conservation moyenne; UG HIC \* : unité(s) de gestion abritant ou susceptible(s) d'abriter (lorsque les données précises ne sont pas disponibles) l'habitat naturel d'intérêt communautaire prioritaire; "-": donnée non disponible

3150 : Lacs eutrophes naturels avec végétation du type Magnopotamion ou Hydrocharition

3260 : Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion

6430 : Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin

6510 : Pelouses maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*)

9110 : Hêtraies du Luzulo-Fagetum

9130 : Hêtraies du Asperulo-Fagetum

9160 : Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du *Carpinus betuli*

9190 : Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à *Quercus robur*

91D0 \* : Tourbières boisées

91E0 \* : Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-Padion*, *Alnion incanae*, *Salicion albae*)

B. Espèces des annexes IX et XI de la loi pour lesquelles le site est désigné

Code	Nom latin	Nom français	Population				EC
			résidente	migratoire			
				repr.	hiver	étape	
1163	<i>Cottus gobio</i>	Chabot	P				-
1303	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit rhinolophe	P				-
1304	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand rhinolophe	P				-
1318	<i>Myotis dasycneme</i>	Vespertilion des marais	P				-
A072	<i>Pernis apivorus</i>	Bondrée apivore		1p.			B
A153	<i>Gallinago gallinago</i>	Bécassine des marais				P.	-
A229	<i>Alcedo atthis</i>	Martin pêcheur d'Europe	P.				B
A236	<i>Dryocopus martius</i>	Pic noir	1-2p.				B
A238	<i>Dendrocopos medius</i>	Pic mar	5-10p.				B

Légende : P = présence; p = couple; id = individu; EC : estimation de l'état de conservation au moment de la sélection du site; A : conservation excellente; B : conservation bonne; C : conservation moyenne; vis. : visiteur; occ. : occasionnel; "-" : donnée non disponible

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 23 janvier 2014 de désignation du site Natura 2000 BE33013 – "Bois de la Neuville et de la Vecquée".

Namur, le 23 janvier 2014.

Le Ministre-Président,  
R. DEMOTTE

Le Ministre des Travaux publics, de l'Agriculture, de la Ruralité, de la Nature, de la Forêt et du Patrimoine,  
C. DI ANTONIO